HAUTE-VIENNE

Découvrez la pêche automnale

LA SAISON N'EST PAS TERMINÉE, CONTINUEZ DE PÊCHER !

Les feuilles commencent doucement à virevolter, mais ce n'est pas pour autant que vos hameçons doivent s'arrêter !

Pêche de la carpe, pêche de l'Ombre commun, pêche au coup, pêche des carnassiers... Il y a de nombreuses possibilités pour profiter des belles lumières d'automne au bord de l'eau.

Autant de techniques que vous pourrez tester dans les nombreux spots ouverts cet automne : parcours et plans d'eaux pour étancher votre soif de pêche… Mais aussi nos nombreux ateliers pour vous occuper !

Alors, que ce soit pour déstresser de la rentrée, donner vie à votre passion ou simplement pour un beau moment à partager : continuez à pêcher !

Où pêcher cet automne ?



Mettez-vous en mode automne !

La carte de pêche « Personne Majeure » est à moitié prix pour la fin d'année : du 1er septembre au 15 décembre 2026.

Celle-ci vous donne accès à tout le département (sauf Lac de St Pardoux, Lac de Vassivière et barrage de St Marc).

C'est le moment d'en profiter !

Je prends ma carte pour la fin d'année

LES 3 INFOS
qui ont fait des vagues



Des bénévoles engagés

24 septembre 2026

Pour remercier leur dévouement pour la pêche associative, 4 de nos bénévoles ont reçu le trophée de l'engagement bénévole. Félicitations à M. Michel Pestourie (AAPPMA Vienne-Briance), M. Michel Junien (AAPPMA Oradour-sur-Glane), M. Jean-Michel Latouille (AAPPMA Semme et Gartempe Châteauponsac) et M. Jean-Claude Couty (AAPPMA de Bellac) !



La rentrée des jeunes pêcheurs

3 septembre 2026

Avant de retrouver les bancs de l'école, nos jeunes pêcheurs ont pu profiter de nombreux stages et ateliers. Que ce soit pour découvrir une nouvelle passion ou se perfectionner, de nombreux souvenirs ont été créés.



Merci à nos GPP

20 juillet 2026

La brigade des Gardes-pêche Particuliers (GPP) est un élément essentiel du fonctionnement de notre fédération. Grâce à eux, plus de 1000 pêcheurs ont pu être contrôlés sur 60 sorties. Un moyen efficace de surveiller les potentielles atteintes à l'environnement et infractions…
Merci à eux pour leur engagement !

LA PÊCHE EN LIGNE
ça mord sur les réseaux!



FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX

Engagez-vous localement !

Du 1er octobre au 31 décembre 2026 ont lieu **les élections** au sein de notre réseau, et **le renouvellement des conseils d'administration pour les associations.** C'est donc votre moment d'entrer en scène !

Votre voix compte ! En vous engageant auprès de votre AAPMA ou association locale, vous donnez un poids supplémentaire à **vos idées et à vos projets,** et vous permettez de continuer à soutenir la pêche et ses acteurs. N'attendez pas !

Pour voter, il vous suffit de posséder une carte de pêche 2026 et de vous rendre dans votre association !

Et si vous vous sentez **l'âme d'un pêcheur engagé, vous pouvez vous-aussi vous présenter à ces élections.** Pour cela, il faut posséder une carte de pêche 2025 et 2026, et déposer votre candidature.

Les assemblées générales auront lieu début 2027 pour faire le bilan… **C'est donc le moment de participer à la vie de votre association !**



UNE ANNÉE 2026 positive

Pour ce dernier trimestre, nous souhaitons revenir avec vous sur quelques chiffres qui ont fait notre année… Et la vôtre !

+50
animations (toutes confondues) réalisées pour petits et grands

+1080
participants aux diverses animations (scolaires, périscolaires, animations grand public, Objectif Pêche, stages, Ateliers Pêche Nature ...)

19
stages de 2 jours, sur 5 thématiques différentes

∞
Une infinité de sourires et de souvenirs créés ensemble

Haute-Vienne : Territoire de pêche

87

Haute-Vienne : Territoire de Pêche